

VIVRE à ▶ BONNES

Octobre
2019

N° 452



1, Esplanade des Fêtes
86300 BONNES

09 73 52 76 70 mptbonnes86@free.fr www.mptbonnes.fr

*Pour recevoir gratuitement le journal VAB contacter
la Maison Pour Tous*

Le Respect

Le respect est une valeur humaine profonde qui constitue dans notre société actuelle l'un des fondements de la paix sociale et des relations interpersonnelles.

Le respect c'est admettre que l'autre peut être différent de nous et on se doit de prendre en considération ses actes, ses paroles, sa personnalité, son âge!...etc.

Chaque citoyen a par ailleurs obligation de respect des lois mises en place pour protéger notre liberté, nos droits et notre sécurité.

Le respect nous élève, car il nous rend plus responsables et donc plus attentifs aux autres, aux lois et à notre environnement.

- La liberté, c'est le respect des droits de chacun
- L'ordre, c'est le respect des droits de tous.

Le Bureau

Vous souhaitez :
nous communiquer un article,
faire paraître une annonce,
donner votre sentiment sur
l'actualité...

**Nous vous rappelons que vos
articles doivent nous parvenir avant le
15
de chaque mois pour une
parution le mois suivant.**

*Les marges des documents doivent être
supérieures à 1,2 cm*

**Les annonces de manifestations ne doi-
vent concerner que celles ayant lieu sur
la commune.**

Merci

Abonnement annuel pour les per-
sonnes hors commune 38€

ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES

Le secrétariat de la MPT est ouvert :

Mardi et jeudi : 8h30-12h/14h18h

Mercredi : 9h00/12h-14h/16h

FERME POUR LES VACANCES SCOLAIRES

SOMMAIRE

Page	3	Informations municipales
Page	15	Informations MPT
page	21	Informations paroissiales
Page	22	Bibliothèque
Page	26	Libres opinions
Page	28	Informations associatives
Page	33	Jeux
Page	34	Annonces et publicités

INFORMATIONS MUNICIPALES

RÉUNION DU 3 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 03 septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 27 aout 2019, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SAUMONNEAU, Maire.

Étaient présents : Monsieur Michel SAUMONNEAU, Monsieur Serge COUSIN, Madame Christine GOUTY, M Sébastien RONE, Monsieur Bernard GARNIER, Monsieur Pierre AUGEREAU, Madame Ginette DUVAULT, Madame DOUCHET Delphine, Monsieur Christian FERRON, Monsieur Yann HILAIRE, Madame Marie-Noëlle LE BRETON, Monsieur Dominique LEJALLE.

Étaient absentes excusées : Madame Florence BRANLARD qui avait donné pouvoir à Monsieur Sébastien RONE, Madame Christine MARGUERITE.

Monsieur Bernard GARNIER est nommé secrétaire.

À 20 h, Monsieur PERSON présente le projet Natura 2000 du plateau de Bellefonds.

CLASSEMENT D'UN CHEMIN RURAL EN VOIE COMMUNALE « CHEMIN DE LA VIEILLE ECLUSE » AU LIEU DIT GROS BOUT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le chemin rural « Chemin de la vieille écluse », desservant Gros Bout, n'est pas classé en voie communale.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- accepte de classer le chemin rural « Chemin de la Vieille Ecluse » avec un linéaire de 160 ml, en voie communale,
- demande la mise à jour du tableau de classement des Voies Communales.

TRANSFERT DE COMPETENCES GAZ AU SYNDICAT ENERGIES VIENNE

La Commune de BONNES est historiquement adhérente au Syndicat ENERGIES VIENNE dont la création remonte à 1923.

Les statuts du Syndicat actuellement en vigueur comprennent deux domaines de compétences :

- Les compétences obligatoires : production et distribution d'électricité, actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables,
- Les compétences à la carte : éclairage public, gaz, système d'information géographique, communications électroniques, réseaux de chaleur, infrastructures de charge pour véhicules électriques et coordination de groupement de commandes.

A ce jour, la commune a délibéré en faveur du transfert des compétences : éclairage public et coordination de groupement de commandes.

Cependant SOREGIES, concessionnaire du Syndicat ENERGIES VIENNE assure également l'exploitation des réseaux gaz sur la commune depuis mars 2004.

Dans ce cadre, la commune de BONNES souhaite régulariser la situation en transférant officiellement la compétence à la carte gaz au Syndicat ENERGIES VIENNE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le transfert de compétence au Syndicat ENERGIES VIENNE pour le gaz.

MOTIONS DU DEPARTEMENT DE LA VIENNE RELATIVES AU PROJET DE FERMETURE DES SERVICES DES FINANCES PUBLIQUES DE LA VIENNE

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les deux motions suivantes transmises par le Département de la Vienne :

- Motion relative au projet de fermeture des services de finances publiques dans la Vienne,
- Motion relative au nécessaire maintien du dialogue cohérent entre l'Etat et le Département pour l'amélioration et l'accessibilité des services au public sur les territoires dans la Vienne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- soutient le Département de la Vienne concernant :
 - La motion en date du 28 juin 2019 « projet de fermeture des services des finances publiques dans la Vienne »,
 - La motion en date du 4 juillet 2019 « maintien du dialogue cohérent entre l'Etat et le Département pour l'amélioration et l'accessibilité des services au public sur les territoires dans la Vienne »

ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDE

La montée en puissance de l'enjeu climatique, l'implication des collectivités dans la baisse des émissions de gaz à effet de serre et dans la réduction des consommations d'énergie, ainsi que la nécessaire maîtrise des budgets de fonctionnement, donne tout son sens à la politique publique « Maîtrise de la demande en énergie (MDE) ».

Le Syndicat ENERGIES VIENNE a mis en place une commission d'excellence environnementale aux services de ses communes membres et la Communauté Urbaine de Grand Poitiers a créé, depuis plusieurs années, un accompagnement de ses communes membres à travers des conseillers en énergie partagée.

Fort d'un partenariat territorial, le syndicat énergies vienne et la communauté urbaine de Grand Poitiers ont souhaité proposer à leurs communes membres la création d'un groupement de commande en vue de réalisation d'audits énergétiques sur leurs bâtiments communaux.

Le code de la commande publique offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes. Ces groupements ont vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et à gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation des contrats.

A ce titre, le Syndicat Energie Vienne assurera les fonctions de coordonnateur du groupement.

En sus de son rôle de coordinateur, le Syndicat énergies vienne se propose d'aller chercher des fonds FEDER pour tous les membres du groupement.

Ainsi, il est proposé au conseil municipal :

- D'adhérer au groupement de commande,
- D'accepter les termes de la convention constitutive de groupement,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive de groupement et tous documents y afférents,
- D'autoriser le coordonnateur à solliciter des fonds FEDER pour le compte de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte d'adhérer au groupement de commande comme énoncé ci-dessus.

- INFORMATIONS –

- Travaux réalisés :

Monsieur COUSIN, 1^{er} Adjoint, fait part aux conseillers des travaux communaux effectués par :

- **Les employés communaux**
 - ✓ Préparation pour le feu d'artifice
 - ✓ Arrachage de jussie près de la plage
 - ✓ Entretien des espaces verts
 - ✓ Broyage des chemins ruraux
 - ✓ Retrait des revêtements de sol dans deux bureaux à la mairie et rebouchage au plâtre de certains murs.
 - ✓ Réalisation d'un silo à pellets pour la chaudière de la mairie
- ✓ **A l'école :**
 - Remplacement d'un jeu dans la cour de maternelle
 - Achat de chaises pour les classes de maternelle
 - Divers petits travaux
 - Installation d'une nouvelle éplucheuse à pommes de terre.
- **Grand Poitiers**
 - ✓ Création de deux passages piétons près du pont et au centre commercial des Terrageaux.
 - ✓ Travaux de voirie aux Mingotières, à Bourgueil, aux Roussières, aux Echevardières et aux Manceaux.
- **Les entreprises**
 - ✓ Installation des extincteurs à la maison des associations par Format Incendie.

- COMPTE RENDU DE RÉUNION –

- Réunion de travaux sur les ouvrages d'art des routes communales. Présence de M Serge COUSIN.

**PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 8 OCTOBRE 2019 À 20 H 30**

Etat civil

Mariages :

Le 24 août 2019 : Sébastien ROY et Jennifer FOURNIER « 3, route de Chauvigny – Les Barballières » à Bonnes.

Le 07 septembre 2019 : Jordi PILLET et Charlene FRADIN « les Clapiers » à Bonnes.

Le 14 septembre 2019 : Adrien CAILLAUD et Laura THIBAUD « 49, route de la Puye » à Bonnes.

Le 21 septembre 2019 : Frédéric JARRIGE et Karine MORRET « 7 bis, rue de la grange aux dimes – les Barballières » à Bonnes.

Naissances :

Le 04 septembre 2019 : Ninon GEAY GERARD « 15, rue de la grange aux dimes – les Barballières » à Bonnes.

Le 06 septembre 2019 : Joachim RODET MARTIN « 12, chemin creux » à Bonnes.

Décès :

Le 01 septembre 2019 : Etienne VACHON « 1, route de la Puye » à l'âge de 85 ans.

Le 09 septembre 2019 : Annie FEUGNET « 7, route de Châtellerault » à l'âge de 58 ans.

NUMEROS UTILES DE LA COMMUNE :

- Pharmacie Simonnet-Motillon : 05 49 56 41 00.
- Médecin : Mme Lochet-Girault : 05 49 01 48 02.
- Infirmières : Mmes Massonneau et Roffet : 05 49 11 35 75.
06 64 03 34 94.
- Ostéopathe : Mme RINGEADE Stéphanie : 05 16 34 78 79 sur RDV.
- Psychomotricienne : Mme GIRAUD Emeline : 06 78 49 10 28 sur RDV.

OBJETS TROUVÉS

Il a été trouvé :

- une clé avec un doudou comme porte-clés « aux clapiers » le 28 août.
- une paire de lunettes devant le monument de la paix le 01 septembre.
- un trousseau de clés sur les tables de pique-nique à l'étang le 17 septembre

S'adresser à la Mairie ☎ 05 49 56 40 17

PEUT-ON BRÛLER LES VEGETAUX ?

De nouvelles réglementations en matière d'emploi du feu, de brûlage des déchets verts et d'obligations de débroussaillage sont consultables en Mairie dans l'arrêté n°2017-SIDPC-014 du 24 mai 2017.

IMPORTANT

ABATTAGE DE BOIS



Si vous avez l'intention d'abattre du bois sur le territoire de la commune, il est possible qu'une déclaration préalable soit nécessaire.

Renseignez-vous auparavant à la Mairie, des formalités à effectuer.



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC A compter du 1^{er} septembre 2019

Lundi	Mardi – Mercredi – Jeudi - Vendredi	Samedi
9h00/12h30 – Fermé l'après-midi	9h00/12h30 - 13h30 /17h30	9h00/12h00

☎ 05 49 56 40 17 - ☎ 05 49 56 48 51
contact@bonnes86.fr - www.ville-de-bonnes.fr

"Participation Citoyenne"

Considéré comme un outil efficace de lutte contre la délinquance, le dispositif "Participation Citoyenne" consiste à associer la population à la sécurité de son environnement. Et ce, par le biais de citoyens référents identifiés qui, s'ils ne se substituent pas aux gendarmes, peuvent faire remonter des observations, des anomalies, des comportements curieux, circulations inhabituelles....

Si vous êtes intéressés, pour être référent, vous pouvez prendre contact avec :
Mairie de Bonnes – Place Jean-Baptiste GUIOT – 86300 BONNES
Tél : 05 49 56 40 17 – Mail : contact@bonnes86.fr

PERMANENCES SOCIALES

Madame CASTEL, Assistante Sociale est à votre disposition

Jeudi	Mardi	En dehors des permanences de Bonnes et Saint Julien l'Ars
de 9h30 à 11h30 A la Mairie de BONNES Place Jean-Baptiste Guiot 86300 BONNES ☎ 0549564017 ☎ 0549564851	de 9h00 à 12h00 Au Centre Social 19, rue de l'église 86800 ST JULIEN L'ARS ☎ 0516011036	Maison de la Solidarité 37, rue Faideau 86300 CHAUVIGNY ☎ 0549464156 ☎ 0549460402

Madame CASTEL assure 3 permanences par mois à la Mairie de Bonnes : les 1^{ER}, 3^{ème}, 4^{ème} jeudi de 9h30 à 11h30 sans rendez-vous.

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE BONNES

Lundi – mardi – vendredi	Mercredi - Samedi
14h00/18h00	8h00/12h00

Dorénavant, le personnel de la déchetterie de BONNES acceptera de prendre les déchets ménagers spéciaux suivants :

- les peintures,
- les produits phytosanitaires,
- les solvants,
- les bombes aérosols.

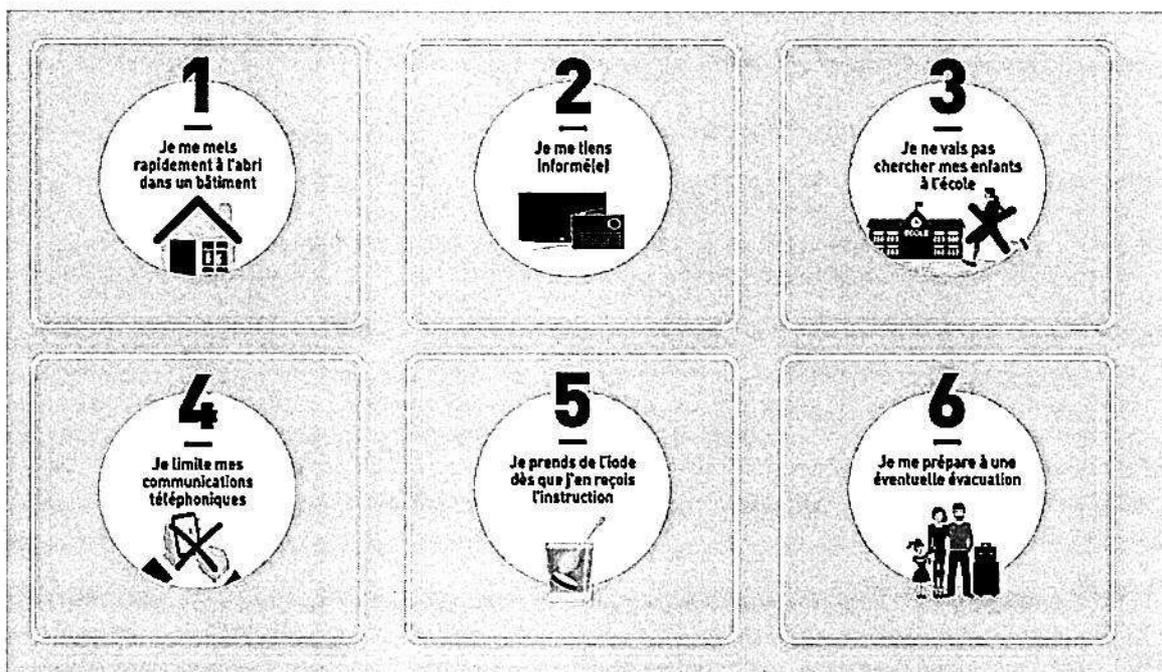
Cependant, les déchets électriques et électroniques (ordinateur, télévision, aspirateur, etc...) continueront d'être acceptés uniquement à la déchetterie de SAINT JULIEN L'ARS.

Depuis le mois de septembre, la déchetterie de Sèvres-Anxaumont peut accueillir les dépôts d'amiante les lundis et jeudis de 14h à 17h45.

Depuis le 17 septembre 2019, les riverains et les établissements recevant du public (ERP) ont reçu un courrier avec un bon de retrait permettant de retirer les comprimés d'iode stable en pharmacie. Donc « **anticipez et allez retirer vos comprimés d'iode en pharmacie** ».

Une réunion publique est organisée au sujet de l'iode et de la campagne de distribution en cours **le 1^{er} octobre 2019 à 18h30 à Nouillé-Maupertuis** (salle de la passerelle – 1, rue du stade – 86340 Nouillé-Maupertuis).

LES 6 REFLEXES A ADOPTER



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Afin de permettre un accès à tous à la lecture, la Bibliothèque Municipale de Bonnes propose **un service gratuit et mensuel** de portage de livres à domicile pour les personnes qui ne peuvent se déplacer.

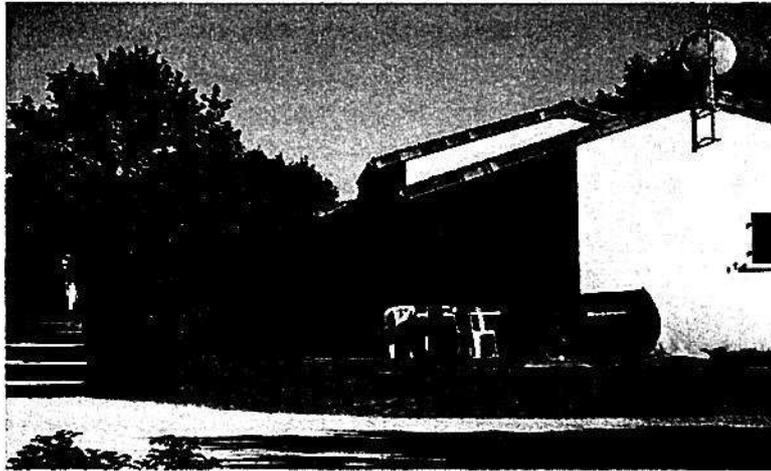
Si vous souhaitez profiter de ces **services gratuits**, merci de contacter Mme Queneau Karine au **05 49 56 11 32** ou M. Bernard Garnier au **06 31 87 00 18**.

RESIDENCES DE VACANCES A BONNES en bordure de Vienne

Vous souhaitez héberger votre famille, des amis, pour un week-end ou en semaine.

**Nous vous rappelons que les résidences de vacances de BONNES
*sont ouvertes toute l'année***

Nous contacter : ☎ 05 49 56 11 32 ou 05 49 56 40 17
camping.bonnes@clubinternet.fr - www.campingbonnes86.fr



Plan Climat de Grand Poitiers : donnez votre avis !

Grand Poitiers a adopté le 28 juin son Plan Climat-air-énergie territorial (PCAET). Il s'inscrit dans le prolongement du Schéma directeur des énergies, dont le but était de définir des objectifs en matière de réduction des consommations d'énergie et de développement des énergies renouvelables pour le territoire d'ici 2030.

Elaboré pour 6 ans, le PCAET définit les actions concrètes à mettre en place pour atteindre ces objectifs autour de thématiques fortes comme : améliorer et développer les transports collectifs et les modes de déplacements doux ; construire un territoire économe en énergie et en espace ; réduire et valoriser les déchets ; développer les énergies renouvelables, adapter le territoire aux conséquences du changement climatique...

Le vote de juin dernier est une première étape. A partir de juillet et jusqu'au 6 octobre, une grande concertation va démarrer et les habitants sont conviés à y prendre part. Pour cela, plusieurs possibilités : via la plateforme citoyenne (jeparticipe-grandpoitiers.fr) ou lors des réunions publiques organisées sous forme d'ateliers sur l'ensemble du territoire.

La dernière étape sera de recueillir et synthétiser l'ensemble des propositions. Le conseil communautaire adoptera définitivement le PCAET en décembre 2019.





SACN Catherine BINET

Chargée de Relations Publiques (CRP)

Secrétariat général pour l'administration (SGA)

Direction du service national/ESN sud-ouest/CSN Poitiers

Bureau CRP

Tél : 05.49.00.24.98 - PNIA : 821.861.24.98

catherine.binet@intradef.gouv.fr

csn-poitiers.com.fct@intradef.gouv.fr

ESN/SO – CSN POITIERS

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel.**

Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale et du livret de famille des parents.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne sur le site.

www.mon-servicepublic.fr/le-recensement-citoyen-en-ligne

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, est **obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.**

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet : l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense : **www.defense.gouv.fr/jdc**

Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers :

Mail : csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone 05.49.00.24.69

Courrier : Centre du Service National de Poitiers

Quartier Aboville - BP 90647 - 86023 POITIERS CEDEX

PROCEDURE POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Par délibération en date du 12 avril 2019, le Conseil communautaire de Grand Poitiers Communauté urbaine a voté la mise en place d'un dispositif d'aide financière à destination des particuliers habitant les 40 communes de Grand Poitiers, qui souhaitent faire détruire, par une entreprise spécialisée, un nid de frelons asiatiques sur leur terrain ou immeuble pour la période du 2 mai au 30 novembre 2019.

L'aide est plafonnée à 100 € TTC, limitée à une seule aide annuelle par foyer et ne pouvant excéder 50% de la facture acquittée de l'entreprise.

La Direction Hygiène publique – Qualité environnementale de Grand Poitiers Communauté urbaine assurera la gestion des dossiers de versement de la subvention qui pourra être octroyée.

Néanmoins, certains administrés peuvent vous contacter pour vous demander des renseignements sur la démarche à suivre pour obtenir cette subvention.

Pour information, le dossier de demande de subvention est téléchargeable sur le site de Grand Poitiers Communauté urbaine grandpoitiers.fr dans la rubrique : **Cadre de vie / biodiversité / frelons asiatiques**.

Pour les usagers non équipés d'internet et afin de leur éviter de se déplacer jusqu'à la Direction Hygiène publique – Qualité environnementale située à Poitiers, il vous est possible de mettre à disposition des dossiers de demande de subvention en version papier.

Le dossier, accompagné des pièces justificatives est à transmettre par courrier ou par mail à la Direction Hygiène publique – Qualité environnementale impérativement **avant le 6 décembre 2019**.

Aucune subvention ne sera versée pour les dossiers reçus après le 6 décembre 2019.

La Direction Hygiène publique – Qualité environnementale reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 05 49 52 36 15 ou direction.hygiene.environnement@grandpoitiers.fr

REUNION PUBLIQUE A BONNES

Notre député Jacques SAVATIER souhaite rencontrer les habitants lors d'une réunion publique afin d'échanger des différents sujets qui vous préoccupent.

La date prévue serait le **VENDREDI 8 NOVEMBRE 2019**.

Des informations plus précises vous seront données dans le prochain numéro de Vivre à BONNES.



Gestion différenciée et Zéro-phyto : Petit plaidoyer en faveur d'un entretien écologique des espaces verts de Bonnes

Autrefois, dénigrés et considérés comme secondaires, les espaces verts et parcs naturels sont aujourd'hui devenus un enjeu essentiel des villes dans l'amélioration de la qualité de vie de leurs habitants.

La prise de conscience collective de la dégradation de l'environnement, de la pollution de l'air et des eaux, ainsi que la réduction de la biodiversité, donne lieu à des réflexions soutenues par les communes afin de remédier à ces problèmes à l'échelle locale par l'emploi de moyens naturels et plus respectueux de l'environnement.

Bonnes, une commune zéro phyto !

Pleinement inscrite dans cette réflexion environnementale, la commune de Bonnes, adhérente de la Charte Terre-Saine Poitou-Charentes, s'est engagée dès 2010 dans une gestion des espaces verts sans aucun produit phytosanitaire (herbicides, pesticides, etc.).

Cet engagement avant-gardiste (la loi¹ interdisant l'usage des produits phytosanitaires aux collectivités territoriales n'étant entrée en vigueur que depuis le 1^{er} janvier 2017) lui a valu l'obtention d'une première fleur au Concours des Villes et Villages Fleuris en 2011, puis d'une seconde en 2017, ainsi que de 3 papillons de la Charte Terre-Saine en 2012 et 2013.

Au-delà du strict respect de la réglementation en vigueur pour la protection de la santé et de l'environnement, la commune de Bonnes a choisi d'aller plus loin dans ses engagements en adoptant la mise en œuvre d'un plan de gestion différenciée des espaces verts.

Une gestion différenciée des espaces verts

La gestion différenciée consiste à adapter les moyens techniques et humains mis en œuvre dans l'entretien des espaces verts en fonction des caractéristiques et des usages de chaque espace. L'objectif étant à terme de favoriser la biodiversité en promouvant des espèces naturellement présentes (et donc adaptées au milieu) ou résistantes à la sécheresse avec le minimum de ressources (eau et compost), sans augmenter pour autant de manière très significative le temps de travail consacré à l'entretien de ces espaces.

Pour cela, la commune de Bonnes a recensé et identifié selon 5 catégories l'ensemble de ses espaces verts et/ou arborés afin d'adapter ses méthodes et ressources en fonction du degré d'intervention sur chaque espace. A titre d'illustration, le stade de Pied-Martin, espace particulièrement fréquenté, nécessite un entretien fréquent et rigoureux, alors que l'arboretum bénéficie quant à lui d'une intervention limitée, permettant à « Dame Nature » de reprendre plus librement ses droits.

Des méthodes alternatives d'entretien des espaces verts

La commune de Bonnes a mis en œuvre diverses méthodes alternatives visant à réduire l'arrosage et limiter la pousse des adventices, communément désignées sous le terme péjoratif de « mauvaises herbes ».

Parmi ces méthodes, figurent notamment l'utilisation de paillages organiques (composés du recyclage de tous les déchets verts de la commune), la plantation en pleine terre, les fauches tardives, le choix d'espèces adaptées à

¹ Loi n° 2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national

des milieux secs ou encore le désherbage mécanique tels que le balayage, l'utilisation de la binette, le fauchage et/ou le désherbage thermique (gaz).

Plus qu'un devoir de sensibilisation, un enseignement citoyen !

Il s'agit ici d'un nouveau défi qui réside dans le fait de sensibiliser chacun d'entre nous : les élus, les employés communaux ainsi que les particuliers, aux raisons pour lesquelles il est aujourd'hui devenu indispensable d'entretenir ces espaces verts autrement, malgré les nombreuses contraintes techniques, culturelles et budgétaires.

L'objectif est celui d'un enseignement citoyen : réapprendre aux usagers à vivre avec la nature en milieu péri-urbain. Aucune méthode alternative de désherbage n'est aussi efficace que le désherbage chimique. Il est par conséquent nécessaire de désherber plus souvent et d'accepter un peu plus d'herbes.

Il convient de lutter contre les « mauvaises habitudes », telle que le désherbage chimique et systématique, pratiqué dans le but d'éradiquer les herbes considérées comme « sales » ou signes de mauvais entretien. Afin de lutter contre ces idées préconçues, la commune de Bonnes a fait le choix assumé de ne plus désherber les trottoirs et d'engazonner les allées du cimetière. Ces pratiques permettent ainsi de réintroduire de la biodiversité, par le biais d'une végétation spontanée, dans un environnement particulièrement minéral.

Par ailleurs, les riverains sont eux-aussi invités à entretenir leurs trottoirs devant leur maison, sans aucuns produits phytosanitaires, y compris dans leur jardin.

Cette démarche citoyenne vise donc à faire évoluer progressivement mais durablement les mentalités pour un nouveau regard sur leur

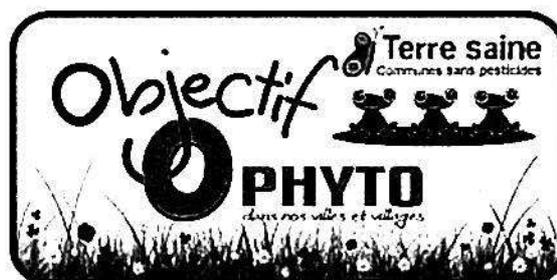
environnement de proximité et l'entretien des espaces verts. A cet effet, la commune de Bonnes a mis en œuvre divers projets permettant de sensibiliser les habitants dès le plus jeune âge : établissement de missions pédagogiques sous forme de sorties à l'arboretum, affichages de sensibilisation dans toute la commune réalisés par les enfants de l'école de Bonnes ou encore entretien d'un potager dans l'enceinte même de l'école.

Votre commune s'inscrit pleinement dans une démarche écoresponsable. Plutôt que de nous contenter de constater des erreurs passées, devenons acteurs de changements durables, pour un futur plus respectueux de notre environnement !

Monsieur Pascal VOLIER,

Responsable des espaces verts

En accord avec Monsieur le Maire



INFORMATIONS

MPT

Nous vous informons que vous pouvez toujours vous inscrire aux activités de la Maison Pour Tous.

N'hésitez pas à participer, car sans un nombre d'adhérents suffisant certaines activités disparaîtront.

Nous prenons les enfants en charge à la sortie de l'école et pour les parents qui le souhaitent nous les accompagnons à la garderie à la fin de l'activité.

Horaires des activités proposées

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	9h/10h Gym équilibre			9h/10h Gym dynamique	9h30/11h30 Couture 2 fois /mois
14h/15h Gym mémoire	16h/17h Gym enfants		16h45/17h45 Baby judo	10h/11h Gym équilibre	
	17h/18h Danse Orientale enfants	18h30/20h30 Palets	18h00/19h00 Judo		
	18h30/19h30 Yoga	18h30/19h30 Oxy'gym (en extérieur)	19h/20h Pilates	19h/21h Qi gong Taï chi (horaire variable)	
	19h30/20h30 Danse Orientale adultes	19h30/20h30 Gym volontaire			

Horaires du bureau de la MPT 2019-2020

Mardi et Jeudi 8h30/12h00 -14h00/18h00

Mercredi 9h00/12h00– 14h/16h Fermé pendant les vacances scolaires



BONNES

DIMANCHE 6 OCTOBRE 2019

« LA RANDO A MILO »

7 ème Edition

Organisée par

La Maison Pour Tous



Deux parcours 9kms et 16kms

Départ à partir de 8h00

Rendez-vous au foyer de la MPT

1 esplanade des fêtes

86300 BONNES

POSSIBILITE DE MODULER POUR LES FAMILLES AVEC ENFANTS

CAFE AU DEPART

CASSE-CROÛTE A MI-PARCOURS

ET VERRE DE L'AMITIE A L'ARRIVEE



Tarifs : 4€

Renseignements : 09.73.52.76.70

SUPER LOTO

. B O N N E S (86).

SALLE DES FÊTES

DIMANCHE 27 OCTOBRE

14 h 30 Ouverture des Portes 13 h

Organisé par La MAISON POUR TOUS

Animé par Monique

**1820€ en BONS D'ACHAT et Lots
FINAL B.A 400€**

1 bon d'achat 100€ - 6 bons d'achat 50€

6 bons d'achat 30€ - 5 bons d'achat 20€

JAMBON - Carton de VIN - LOTS ALIMENTAIRES etc....

Sur 36 Tirages + de 96 Gagnants

PARTIE SPECIALE : BON D'ACHAT 150€

BINGO : 1 Ligne B.A 20€ - 2 lignes B.A 30€ - 3 lignes B.A 50€

Tombola - Loto de la Chance

L'association se réserve le droit de modifier certain lots sans préavis

TARIFS : 1 carton 3€ / Plaque de 3 - 7€ / Plaque de 6 - 12€ / Plaque de 12 - 20€

(Les plaques sont indivisibles) Les parties Spéciales 2€ - 5€ les 3

Renseignements et Réservations Tél. 06 84 81 19 59

Buvette - Pâtisseries - Sandwichs

BONNES 10 Novembre 2019

DE 9H A 18h00



PUCES COUTURIERES

**Organisé par la
Maison Pour Tous**

Les Pucés Couturières sont ouvertes aux professionnels et aux particuliers pour
Acheter, vendre, échanger toutes les matières premières
autour de la couture, tricot, crochet, broderie (tissus, fils, boutons etc..)
Inscription (25 octobre 2019).

Nous vous proposons un plateau repas à 8 €
Je réserve un emplacement au tarif de 5 euros la table (1.20m)
(en cas d'annulation 3 semaines avant, des frais seront retenus)
Nombre de tables réservées : () Nombre de repas ()

Particulier Professionnel
(cocher la case correspondante)

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail :@.....

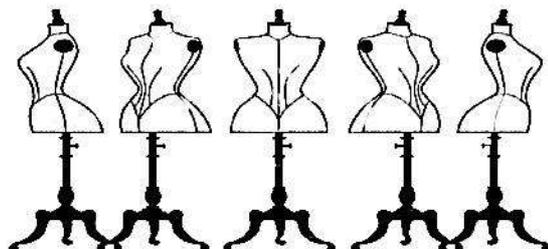
Tel :

Coupon à transmettre, accompagné d'une photocopie de la pièce d'identité,
d'un justificatif de domicile pour les particuliers, d'une photocopie de la carte
d'auto entrepreneur ou extrait Kbis pour les professionnels et y joindre votre
règlement à l'ordre : La Maison Pour Tous à l'adresse suivante :

MPT 1 esplanade des fêtes 86300 BONNES.

Renseignements : 09.73.52.76.70 ou mptbonnes86@free.fr

Entrée gratuite pour les visiteurs



ASTUCES POUR ECONOMISER L'EAU

143 litres d'eau potable par jour

C'est ce que consomme chaque français. C'est beaucoup !

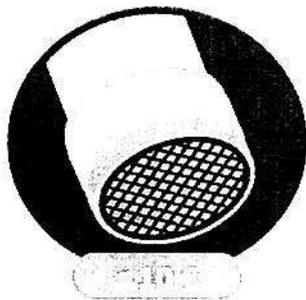
► 93 % de cette eau est utilisée pour l'hygiène corporelle, les sanitaires, la lessive, la vaisselle et l'entretien de l'habitat.

► 7 % pour la boisson et la préparation des repas.

Les hausses de la facture d'eau peuvent parfois venir de petites fuites cachées. Un robinet qui goutte perd en moyenne 5 litres / heure, soit 120 litres / jour... Pour une chasse d'eau qui fuit, c'est plus de 600 litres / jour, soit la consommation quotidienne d'une famille de 4 personnes

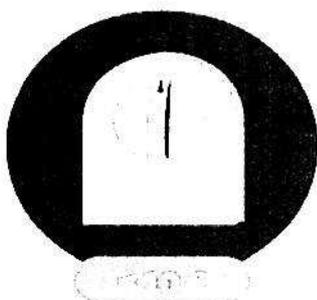


POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU



Un mousseur (ou aérateur)

Une fois placé sur votre robinet, ce petit dispositif injecte de minuscules bulles d'air dans l'eau qui coule. Le débit du robinet est ainsi réduit de 30 à 50 % mais la pression ne diminue pas !



Un sablier ou un minuteur dans la salle de bain
Ce petit objet que l'on trouve quasiment dans toutes les cuisines peut être fort utile dans la salle de bain. Il vous aidera à ne pas dépasser 5 minutes sous la douche.



Une douchette économe

Avec le même confort d'utilisation qu'une douchette classique, elle limite le débit de sortie de l'eau tout en optimisant la pression du jet.

UNE ASTUCE POUR REPÉRER LES FUITES D'EAU

Relevez les chiffres inscrits sur votre compteur d'eau juste avant d'aller vous coucher. À votre réveil, si ces chiffres ne sont pas identiques et que personne n'a utilisé d'eau dans la nuit, cherchez la fuite !



Célébrations du mois d'OCTOBRE

27^{ème} dimanche du temps ordinaire

Samedi 5 : 18h, messe à Morthemer

Dimanche 6 : 10h30, messe à St Julien l'Ars
10h30 AP à Chauvigny

28^{ème} dimanche ordinaire

Samedi 12 : 18h, messe à Ste Radegonde

Dimanche 13 : 10h30, messe Chauvigny
10h30, messe à Bonnes

29^{ème} dimanche ordinaire

Samedi 19 : rentrée paroissiale à la salle polyvalente de Jardres.
Ateliers d'animation dès 15h suivis de la messe à 18h.

Dimanche 20 : 10h30, messe à Chauvigny
10h30, messe à St Martin la Rivière

Vendredi 25 : 10h, **Lectio divina** à Bonnes, chez Jeannine VH.

30^{ème} dimanche ordinaire

Samedi 26 : 18h, messe à Liniers

Dimanche 27 : 10h30, messe à Chauvigny
10h30, messe à La Puye
10h30, AP à St Julien l'Ars
10h30, AP à Bonnes

Formation théologique pour

- s'initier à la vie chrétienne
- se préparer aux sacrements
- suivre un cursus universitaire
- acquérir des connaissances théologiques
- relire sa vie personnelle
- se repérer dans la Bible
- éclairer les questions de société
- grandir dans l'intelligence de la foi
- apprendre à prier...

Renseignements sur : www.poitiers.catholique.fr

Tél : 05.49.60.63.04

poleformation@poitiers-catholique.fr

N'hésitez pas à consulter les informations mises à jour chaque semaine, au fond de l'église.

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE EN OCTOBRE 2019

www.cabri.cg86.fr/bonnes

☎ 05 49 56 11 32



Horaires du 1^{er} au 20

 Mardi : 14 h à 18 h

 Mercredi : 14 h à 18 h

 Jeudi : 16 h à 18 h

 Vendredi : 16 h à 18 h



Horaires du 21 au 31

 Mardi : FERMÉE

 Mercredi : 16 h à 18 h

 Jeudi : FERMÉE

 Vendredi : 16 h à 18 h

L'inscription, la consultation et le prêt sont gratuits pour les habitants de Bonnes Munissez-vous d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile .

LA BIBLIOTHEQUE VOUS PROPOSE QUELQUES NOUVEAUTES ...



1^o Livres adultes



Tu comprendras quand tu seras grande/ Virginie Grimaldi

Quand Julia débarque comme psychologue à la maison de retraite Les Tamaris, elle ne croit plus au bonheur .Au fil des jours, elle découvre que les pensionnaires ont bien des choses à lui apprendre entre des papys farceurs, des mamies fantaisistes et des collègues au cœur brisé... Et si elle n'avait pas atterri là par hasard ?



Moi, chevalier d'Éon, espionne du roi/Catherine Hermary-Vieille

L'énigme du chevalier d'Éon demeure et fascine toujours autant. Être d'exception, jamais il ne renoncera à être lui-même. Avec talent, Catherine Hermary-Vieille fait revivre la figure ambiguë et controversée du plus célèbre agent secret de l'Histoire.



Une évidence/Agnès Martin-Lugand

Reine mène une vie heureuse qu'elle partage entre son fils de dix-sept ans et un métier passionnant. Une vie parfaite si elle n'était construite sur un mensonge qui, révélé, pourrait bien faire voler son bonheur en éclats...Faut-il se délivrer du passé pour écrire l'avenir ?



La vie secrète des écrivains/

Guillaume Musso

Ce roman est un thriller au suspense implacable . L'auteur s'invente un héros écrivain qui se retire médiatiquement. Mais débute un jeu de dupe avec la journaliste Mathilde Monney qui joue allègrement avec les nerfs du lecteur. Un livre impossible à lâcher...

LA BIBLIOTHEQUE VOUS PROPOSE QUELQUES NOUVEAUTES



2° Romans Policiers Adultes



J'ai dû rêver trop fort/Michel Bussi

Avec cette hôtesse de l'air, nous voyagions de Montréal à Jakarta en passant par San Diego et Barcelone tout en mêlant de façon troublante le passé et le présent. Jusqu'à la fin, nous sommes tenus en haleine au cœur des passions et des émotions des personnages.



La dernière chasse/Jean-Christophe Grangé

Le cadavre d'un héritier d'un grand groupe industriel vient d'être retrouvé, mutilé selon le rituel de la chasse à l'affut. Niémans est confronté à une mystérieuse comtesse dans une magnifique villa de verre. Quels secrets dissimulent ces aristocrates? Ne remonteraient-ils pas à de nombreuses années?



3° Romans adolescents à partir de 12 ans



Les Ailes d'Alexanne t1: 4h44/

Anne Robillard

Alexanne, orpheline à 16 ans est envoyée chez sa tante qu'elle ne connaît pas dans un bled paumé. Plus les jours passent, plus elle s'entend avec cette dernière et découvre ses origines très spéciales.



Les Ailes d'Alexanne t2: Mikal/

Anne Robillard

Alexanne aide son oncle Mikal à se reconstruire après des années de mauvais traitements dans la secte de la montagne. Elle l'incite à retrouver son âme sœur car seul un amour pur pansera ses blessures.



4° Romans et contes enfants dès 6 ans



Quatre sœurs dansent/ **Sophie Rigal-Goulard**

Laure a gagné dix leçons de danse gratuites mais ses premiers pas au sein du cours sont mal assurés. Lisa se passionne pour la danse indienne et Lou pour le hip-hop. Justine, une amie de Laure, souhaiterait devenir petit rat de l'opéra.



Le galop des étoiles: Un cheval pour **Ariana/Naïma Zimmermann**

Ariana entre en sixième au Haras des étoiles. Tout va bien jusqu'au jour où Ariana doit monter Summer, la jument rebelle du Haras... Or, dans un mois, les professeurs attribueront un cheval à chaque élève pour l'année.



4° Albums-contes enfants



Pierre et la sorcière/Gilles Bizouerne

Au village, tout le monde a peur de la sorcière. Tout le monde, sauf Pierre, le gamin qui n'a peur de rien ! Jusqu'au jour où cric crac, la sorcière l'enferme dans son sac ! Et si c'était l'occasion pour Pierre de jouer un sale tour à la sorcière ?



Une soupe 100% sorcière/ **Simon Quitterie**

Qu'est-ce qui est délicieux, rend costaud, géant, aimable et beau ? La fameuse soupe de Kroquela, bien sûr ! Une soupe 100% sorcière... et tous ceux qui ont dit " pouah ! " avant d'y avoir goûté n'y reviendront pas... Bon appétit !

Libres opinions

Le branle-bas de combat

(une agitation désordonnée)

Cette expression appartient au vocabulaire de la marine. Au XVII^e siècle, le « branle » désignait le hamac dans lequel dormaient les marins sous le pont des navires. Ce hamac suivait les mouvements du bateau et se balançait en permanence. Le signal du réveil était appelé « branle-bas ». Chaque marin devait décrocher son hamac et le ranger – quant au « branle-bas de combat », il informait les marins que le bateau était en fâcheuse situation et que chacun devait rejoindre son poste pour y faire face, ce qui occasionnait un certain désordre. Au XIX^e siècle l'expression a pris sons sens figuré d'agitation désorganisée.

De Touffou au château royal d'AMBOISE

Un chauve (ou plutôt rasé) célèbre en Touraine

Tout en tachant de garder un peu de suspens, Je vais essayer de vous parler ce mois-ci d'un célèbre acteur américain, décédé il y a déjà quelques années.

De son vrai nom July Borissovitch Brynner, Il serait né (1) à Vladivostok le 11 juillet 1920 et mort à New-York le 10 octobre 1985. Son papa ayant abandonné la famille, le jeune July quittera rapidement son lieu de naissance pour Harbin en Chine et, par la suite, suivra sa mère dans notre beau pays et s'installera avec elle à Paris en 1934. Pour gagner sa vie, il jouera de la guitare dans des clubs et, de solide constitution, il y deviendra trapéziste au Cirque d'Hiver. Victime d'une grave chute il *quittera le cirque et deviendra machiniste dans une troupe théâtrale.*

Le virus du spectacle l'ayant pris, il retourne aux USA en 1941 et réussit à se faire embaucher par Hollywood où il tourne son premier film en 1949 sous un pseudonyme qui lui vaudra la célébrité. Cette célébrité, il l'obtint grâce à son rôle dans la comédie musicale « Le roi et moi » qu'il jouera 4525 fois...à New-York et à Londres. Cette performance lui vaudra de recevoir le Tony Award du meilleur acteur de comédie musicale. La comédie musicale sera suivie d'un film pour lequel il obtint cette fois l'oscar du meilleur rôle masculin. C'est pour ces spectacles qu'il se rasera la tête pour ne jamais laisser ses cheveux repousser. Il tournera, par la suite dans plusieurs chefs d'œuvres dont « Les sept mercenaires » en 1960 .Ce film fait partie de mes vingt films préférés. Vous devez maintenant avoir une petite idée de son nom de scène...

Bien qu'éloigné de France, il restera attaché à notre pays, dont il parlait parfaitement la langue, et y conservera des amis (il était notamment le parrain de Charlotte Gainsbourg). Gros fumeur, il sera emporté par un cancer du poumon en octobre 1985 et ces cendres, dans un premier temps, transférées dans un cimetière du Calvados où son épouse avait une maison.

A la vente de la maison par sa veuve, ses cendres furent réclamées par un moine orthodoxe de l'Abbaye de Bois -Aubry située à Luzé, dans l'Indre et Loire en Touraine... (2) et c'est là qu'il repose maintenant. Et oui, Yul Brynner que vous avez maintenant reconnu est enterré dans le parc de l'abbaye située à 72 kilomètres d'Amboise. Sa dernière demeure reçoit beaucoup de visites notamment d'Américains, de Russes, de motards et de gens du voyage car Yul avait été officiellement déclaré « roi des Tziganes ». Arrivé à la conclusion je me dis que cet article aurait pu prendre le titre de « le roi et moi ».

J.P. Vassaux

- (1) J'emploie le conditionnel car il aurait toujours triché sur son véritable âge. C'est lorsqu'il voulut être opéré de son cancer que les médecins ont formellement reconnu qu'il était plus vieux qu'il ne le prétendait.
- (2) Yul Brynner était de confession orthodoxe et le moine de Luzé était un ami de la famille.



La bonne fée :

La femme vient de quitter la maternité avec le bébé qu'elle a mis au monde il y a quelques jours. Elle le tient sous le bras, comme un vulgaire paquet...

Elle rentre rejoindre son compagnon du moment dans leur petit logement sombre, presque glauque, imbibé d'odeurs de tabac et d'alcool. L'enfant est posé là, dans un coin de la pièce près de l'unique fenêtre sur cour. Il est là, sage, trop sage, semblant avoir déjà compris, qu'il n'avait pas intérêt à être trop bruyant. Il le sent, c'est une erreur. C'est l'erreur d'un couple qui n'aurait jamais dû se former puisque Madame était mariée ! En d'autres termes et à l'époque de sa naissance, c'est un enfant illégitime... Et comble de l'horreur, c'est une fille !

De plus, elle apprendra plus tard quand elle saura lire qu'elle possède une jolie croix à la place du nom et du prénom de sa mère sur son acte de naissance. Mais alors, pourquoi cette dernière l'a-t-elle ramenée de la

maternité ? On ne le saura jamais, elle n'avait pourtant aucune obligation...

L'enfant est calme, trop calme. En fait, elle va mal, très mal. Négligée, souffrant de rachitisme, en manque de câlins, elle refuse les biberons, tousse et met sa vie en péril. A quoi bon, semble-t-elle dire ?

Toutefois, même dans les plus rudes épreuves, il arrive qu'une bonne fée se penche sur les berceaux. C'est ainsi que la propre mère de cette femme se pencha sur celui de la petite fille. Tout de suite, elle se prit de tendresse pour ce petit bout de chou et décida de l'enlever des mains du couple. Pas de cri, pas de larmes au départ du marmot, juste un soulagement pour ces deux adultes ayant déjà bien trop à faire de leur pauvre vie.

Grand-mère et Grand-père appliquent les bonnes vieilles recettes, celles qui ont fait leurs preuves ! Un bol de bon air, des rayons de soleil sur les os fragiles de l'enfant, des cuillères de saine nourriture agrémentées de pincées régulières de patience et de douceur. Ils l'entourent d'amour, de présence, de mille attentions qui feront d'elle une fillette joyeuse, pleine de vie.

Quelques années plus tard, la grand-mère lui apprend à lire de façon détournée en profitant de sa curiosité. L'enfant déchiffre alors, les syllabes, puis lit avec fierté ses premiers mots sur les étiquettes des produits d'usage quotidien : le beurre, le sel, la farine.... Tout est bon pour que l'enfant progresse en s'amusant. C'est d'ailleurs une réussite totale puisque la petite fille, bien que née en fin d'année, saute la classe du cours préparatoire et est inscrite directement en cours élémentaire.

La petite fille s'épanouit, pourtant elle se rend compte que sa situation est différente de celles de ses camarades. En effet, même si elle appelle sa grand-mère « Maman », elle sait au fond d'elle-même que ce n'est pas la réalité. D'autant qu'elle connaît sa vraie mère. Celle, qu'elle refuse d'embrasser, celle, à qui elle refuse de parler ou de raconter ses histoires,

celle qui vient une à deux fois par an leur rendre visite. Et son père, elle l'a rencontré quelques fois ! Dans des conditions défavorables alors qu'il était ivre et brutal. Il ne s'est jamais occupé d'elle et pourtant, lui, l'avait reconnue.

Non, décidément, elle est bien mieux avec ses grands-parents. Rien ne peut remplacer les bras de sa grand-mère ! Sa chaleur, ses bisous, ce sentiment que rien ne peut lui arriver quand elle pose sa tête sur sa généreuse et si moelleuse poitrine.

Et soudain, tout bascule... La femme a divorcé et s'est remarié avec un autre homme. Celui-ci veut fonder une famille, alors quoi de mieux que de reprendre l'enfant de sa bien-aimée. Cela se fait très vite, sans transition et l'enfant passe de campagne à ville, de petit hameau à grande cité... Elle a huit ans, ne comprend pas. Révoltée, elle n'accepte pas ce changement, n'accepte d'ailleurs plus rien et commence à avoir des troubles du comportement. Toujours très bonne élève, elle est toutefois, infernale avec les autres et fait des colères impressionnantes. Mais elle n'oublie pas, sa non reconnaissance est comme un boulet qu'elle traîne derrière elle. C'est un sujet d'humiliation chaque début d'année quand il lui faut remplir les fiches de renseignements pour les professeurs. Et oui, elle n'a pas le même nom de famille que la famille qui l'élève... C'est une blessure qui ne se referme pas. Elle passe tout de même en sixième et finit par se résigner, elle se réfugie dans les livres...

Quand soudain, sa grand-mère se retrouvant seule, vient vivre avec sa fille et son gendre. Quel bonheur !

La grand-mère sauve pour la deuxième fois l'enfant. Elles ne se quitteront plus, pas même pour dormir, puisqu'elles partageront la même chambre. Cette promiscuité, aurait pu les gêner mais elle ne fera que les rapprocher... vivre auprès du couple n'est pas toujours agréable, alors elles se réconfortent, l'une écoute le passé de l'autre et l'autre

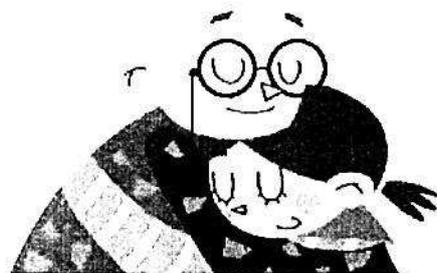
exprime tous ses rêves d'adolescente. L'une raconte les douleurs de la vieillesse et l'autre questionne sur sa jeunesse. Elles rient de bon cœur, s'entraident grâce à cette différence d'âge, l'une impulse de la force à l'autre tandis que l'autre tempère ses ardeurs. Et cela va durer, durer...

L'enfant est devenue adulte, elle s'est mariée et vit toujours avec le même homme depuis plus de quarante ans. Elle est d'après son amie d'enfance « un modèle de résilience »

A noter que sa mère a fini par la reconnaître à un âge très avancé et sur l'insistance de son époux. A la mort de sa mère, elle a donc pu avoir accès à certains documents lors de recherches généalogiques. Elle était ravie de pouvoir enfin retrouver des éléments lui parlant de sa grand-mère et de ses aïeules du côté maternel, là où il y eut si longtemps un grand trou ou une seule croix... Elle est remontée, pour l'instant, jusqu'en 1850 et a découvert qu'elle portait comme elles le même prénom, pas toujours dans le même ordre mais inscrit sur les actes de naissance, sur tous sauf celui de sa mère !

Dans quelques jours ce sera l'anniversaire de la grand-mère. Pour l'enfant devenue adulte, cette dernière n'est pas morte. Elles vivent ensemble, unies pour l'éternité.

Bon anniversaire, ma chère grand-mère, ma Chère Blanche...



Voyage dans le Jura

Le lundi 26 août, de bon matin, nous quittons Bonnes pour une longue journée de voyage. Pause petit-déjeuner à Guéret suivie d'une autre pause à Paray-le-Monial. C'est à Cluny que nous déjeunons avant de visiter ce qui reste de l'abbaye grandiose dont l'église a été en partie détruite. Elle est occupée par une école d'Arts et Métiers. Nous arrivons enfin à Uxelles, petit village de la moyenne montagne jurassienne, dont nous apprécions le calme. Le lendemain nous partons vers l'une des spécialités du Jura : l'eau, les autres étant le fromage, le vin, le sel (nous ne verrons pas l'horlogerie ni les pipes). Nous marchons vers l'une des cascades du Hérisson et nous apprenons du guide tous les métiers disparus qui utilisaient cette eau. L'après-midi, nous entrons dans le Fort des Rousses où se fait l'affinage du Comté. Une odeur âcre d'ammoniac nous saisit. Nous voyons dans une longue galerie un robot en train de procéder au salage et au brossage des meules de 42 kg. Et...nous dégustons.

Mercredi, nous revenons vers l'eau en traversant le lac de Vouglans, la 3^{ème} plus importante retenue d'eau d'Europe sur l'Ain. Nous apprécions le paysage très vert des montagnes environnantes. Puis nous nous dirigeons vers Arbois pour visiter la maison de Pasteur ; c'est là qu'il a installé son premier laboratoire. Qui dit Arbois dit vignobles et le père Benoît a ce qu'il faut pour requinquer les plus mélancoliques. Dégustation oblige !... et c'est du bon ! Chacun repart avec un souvenir...à boire avec modération !

Jeudi nous suivons les voies du sel en allant à Salin-les-Bains. La mine nous ouvre ses galeries et nous voyons l'énorme système de pompage de sel gemme. Nous découvrons le dur métier de saunier qui épuisait les hommes. Puis nous nous rendons à Arc et Senans pour visiter la Saline Royale construite au XVIII^e siècle par Ledoux qui pensait au confort des ouvriers. Si l'Architecte est

méconnu, ses plans sont étudiés dans les écoles d'architecture car c'était avant gardiste.

• • Pourquoi ne pas faire un petit tour en Suisse ? C'est la surprise du dernier jour. Genève nous offre son jet d'eau, son horloge florale, ses vieux quartiers parcourus en petit train. Après le déjeuner perturbé ou agrémenté par des vols de moineaux (leurs déjections n'étant pas du goût de tout le monde) nous nous reposons dans un jardin public avant la visite du Palais de l'ONU dont nous visitons trois salles de conférences.

Tout plaisir ayant une fin, le samedi matin nous embarquons pour le retour. Il y a toutefois un arrêt dans une école où des salles de classes sont reconstituées à l'ancienne. Certains évoquent leurs souvenirs, surtout les punitions et les humiliations. Nous apprenons qu'après la guerre de 1870 des bataillons d'enfants ont été constitués pour leur apprendre à tuer des Prussiens. Aujourd'hui les enfants apprennent à tuer des monstres sur des tablettes. Est-ce mieux ?

Nous voilà de retour avec un projet pour l'année prochaine : la Côte d'Opale et Bruge. Notre GO (gentille organisatrice) veut bien continuer à nous proposer de jolis voyages. Nous la remercions pour son initiative et la peine qu'elle se donne pour nous permettre un bon moment de détente.



UNION FRATERNELLE des VICTIMES de GUERRE et ANCIENS COMBATTANTS

*Un membre de notre association, Étienne VACHON, nous a quitté le 1er Septembre dernier.
En ces temps de commémoration, nos pensées vont à son épouse, ses enfants et ses proches.*

Commémoration du 11 Novembre 1918

Cette année encore, souvenons-nous de ce que coûta en vies humaines ce terrible conflit que fût la première guerre mondiale.

Honorons le souvenir de toute cette génération sacrifiée et l'héroïsme de nos aïeux morts pour la défense de notre patrie (*Le tiers d'une génération, un jeune sur trois, âgé de 19 et 20 ans en 1914 laissera sa vie sur les champs de bataille*)

DEROULEMENT de la CEREMONIE

- 11 H 30** Rassemblement devant la Mairie et défilé jusqu' au monument aux morts derrière l' Union Musicale de Bonnes / Saint Julien l' Ars et les drapeaux
- 12 H** Cérémonie du souvenir :
Allocution, lecture du message de l' Union Fédérale, appel aux morts et dépôt de gerbe
Au retour, arrêt au monument des voix pour la paix
- 12 H 30** Vin d' honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes

-
- 13 H** Banquet ouvert à tous au Café des Sports
MENU à 28€

Apéritif : Kir et petits gâteaux
Salade de gésiers
Dos de cabillaud sauce hollandaise
Trou normand
Magret de canard sauce poivre – Pommes de terre – Champignons
Salade et Fromage
Gâteau
Café
Vins, Muscadet et Côte du Rhône

BULLETIN de PARTICIPATION

Réponse avant le 2 Novembre

Madame, Monsieur : _____

Nombre de personnes _____ (Prix du repas **28 € X Nb. de personnes**) _____
Réservation et règlement à effectuer auprès du **CAFE des SPORTS**

Le Président
MORGENTHALER Jacques

L'assassinat, à Sarajevo, du prince héritier d'une dynastie pour être vengé, justifiait-il que soient brisées tant de vies ?
11 Novembre 1918. Un siècle et un an se sont déjà écoulés, cependant, aujourd'hui encore, il est impossible d'oublier. Je n'énoncerai pas de chiffre et ne ferai nul commentaire, tout, ou presque, a déjà été dit sur cette abominable guerre. Je vous invite humblement à lire ce poème que m'a inspiré le tragique destin d'un jeune de cette génération sacrifiée. Mort le 4 Août 1917 à Badonviller en Meurthe et Moselle
Tué à l'ennemi, son nom à tout jamais gravé sur la stèle.
Tombé pour son pays avant même d'avoir vingt ans.
Il se nommait **EPAIN**, et son prénom était **Fernand**.

*Il se nommait EPAIN et la fleur au fusil,
Partait au combat pour défendre le pays,
Certain que cela prendrait peu de temps,
Il serait de retour pour fêter ses vingt ans.*

*Il vivra cependant l'insupportable réalité
De l'atroce vie dans la boue des tranchées,
Tétanisé de peur sous les obus allemands,
Il était sur le point de fêter ses vingt ans.*

*Il ne reverra pas ses parents, sa promise,
Qu'il s'était juré de conduire à l'église,
De lui, elle ne portera jamais l'enfant,
Mais le deuil, veuve avant ses vingt ans.*

*Le 4 Août 1917, foudroyé par la mitraille,
Il tombera, gisant sur le champ de bataille.
Agonisant, il nourrira la terre de son sang,
Dans douze semaines, il aurait eu vingt ans.*

*Il n'entendra pas le clairon de l'armistice
Aura fait de sa vie, avant, l'ultime sacrifice
A son dernier souffle, il implorera «Maman »
Fernand, jamais ne célébrera ses vingt ans.*

MORCENTHALER. Jacques

MERCI à mon ami *Bernard MONNIER* pour m'avoir permis de m'inspirer librement de son touchant poème « *Mourir à Vingt ans* » dont j'ai découvert un exemplaire dans les archives de l'UFVG-AC

ES B^{ES} nnes

Étoile Sportive de Bonnes

Cher(e)s ami(e)s,

Nous revenons sur le « Vivre à Bonnes » à la demande de tous afin de présenter nos actualités, nos résultats et futures rencontres de football.

Pour rappel, notre terrain de jeu se situe à Pied Martin, à la sortie du bourg de Bonnes.

Nous vous accueillerons avec grand plaisir afin de vivre ensemble d'agréables moments de football, ainsi que soutenir nos joueurs.

Nous évoluons pour cette saison en quatrième division départementale de la Vienne.

La saison dernière:

ES B^{ES} nnes SAISON 2018/2019

🏆 Champion en D5 et accession en D4
🏆 Finaliste de la Coupe Départementale à 8
🏆 1/4 finaliste de la Coupe Jolliet-Rousseau

⊖ Élimination au 3^{ème} tour de la Coupe
Louis David

⊖ Élimination au 1^{er} tour de la Coupe
Nouvelle Aquitaine

Nos premiers résultats cette saison 2019/2020:

08/09/2019: Poitiers CEP 1892 / ES. BONNES : 0-1 (Championnat D4 - Journée 1)

01/09/2019: ES BONNES / FC. St Priest Sous Aix (D2, Haute-Vienne) : 4-0 (Coupe N-Aquitaine)

28/08/2019: US. Les Trois Moutiers / ES. BONNES : 1-1 (Amical)

27/08/2019: ES BONNES / CS. Chatain : 2-3 (Amical)

23/08/2019: AV. Matha (D2, Charente-Maritime) / ES BONNES : 3-3 (Amical)

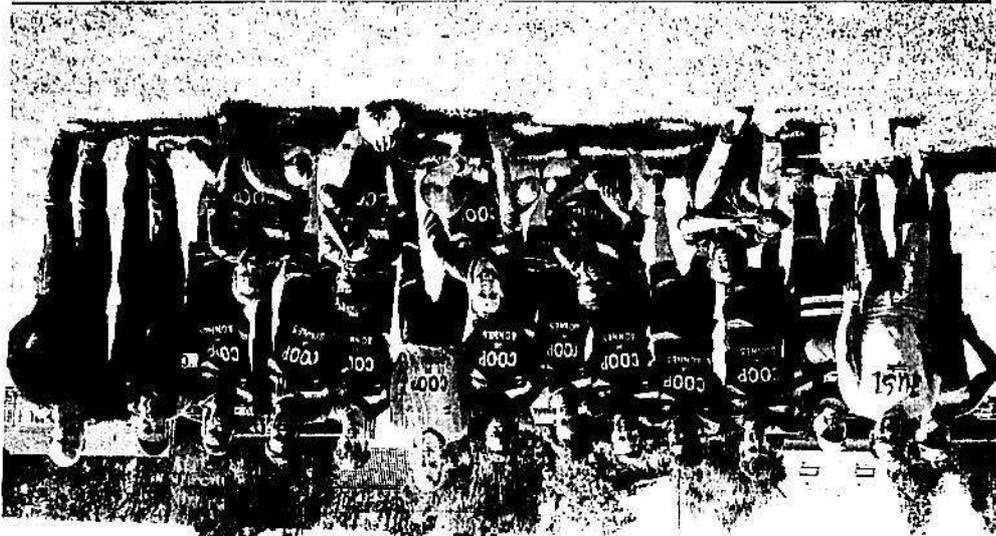
ES Bonnes

facebook

Suivez-nous !

www.facebook.com/ESbonnes186
Etoile Sportive de Bonnes

- 15/09/2019 : à 15h, stade de Clazay : AS. Clazay (D4 – Deux-Sèvres) / ES. BONNES (Coupe N-Aquitaine, 2^{ème} Tour)
- 22/09/2019 : à 15h, stade de Bonnes : ES. BONNES / Vouneuil/Biard (Championnat D4 – Journée 2)
- 06/10/2019 : à 15h, Stade de La Puye : La Puye/La Bussière / ES. BONNES (Championnat D4 – Journée 3)
- 20/10/2019 : à 15h, stade de Bonnes : ES. BONNES / Migné-Auxance (Championnat D4 – Journée 4)



futurs
vous:

Nos
rendez-

Notre équipe:

Bonnes

Dimanche 13 Octobre

Salle des Fêtes

Repas Spectacle

Animé par

Ginette

La Reine Des Boulettes

Dès 12 heures

25 euros

RENSEIGNEMENTS
06 14 78 68 40

32



JEUX

GENDARME A L'AUBE	CHAUDE DANS L'ARENE	TEXTILE ÉDENTE	LIMON	A DISPO- SITION DE L'ARMÉE JEU
LIVRE PESANT D'OR			MESSAGE RADIO DIPLOME	
PAPPE INNOCENT GÈME			ENOT METTRE DE L'OOE	RICHESSE DIVAGUER
HÉROS BIBLIQUE SOLDAT		FAUTE DE BALLE	SOUVERAIN TROIS RUSSES	EN PLEIN COEUR
DÉCISION DE JUSTICE	FIN DU JOUR	LIPPES RÈGLE		ELLE CONNAÎT LA MUSIQUE
			VIVES EAUX	

5	2		6			7	1
7	6		1		9	3	
		3		4			8
6					7	3	
9			5	3			4
	1	7					9
8			2		5		
		6	8		5	1	7
4	5			7		8	6

3	5	2	7	9	8	1	4	6
6	7	8	3	4	1	2	9	5
1	9	4	5	2	6	3	7	8
4	6	3	8	5	9	7	1	2
2	1	9	4	6	7	8	5	3
5	8	7	1	3	2	9	6	4
9	3	5	2	1	4	6	8	7
7	2	1	6	8	5	4	3	9
8	4	6	9	7	3	5	2	1

solutions du mois dernier

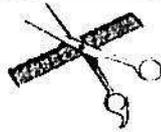
A	L	O	A	R	F								
I	N	D	I	S	P	E	N	S	A	B	L	E	
S	S	U	S	T	E	N	T	A	T	I	O	N	
S	E	V	E		N	A	I	S		E	T	C	
E	R									E	N	T	A
S	E	T	E							F	E	R	
X	S									K	A	R	T
B	A	C								I		E	
G	O	A		L		M		A	S	S	E		
F	E	L	I	C	I	T	E		L	A	O		
R		M	E	C	O	N	T	E	N	T	E		
G	E	N	E	R	E	U	S	E		T	I	R	
R	A	S	E		T	E	S	T	E	E	S		

ANNONCES ET PUBS

**Francine, Chantale et Aline VACHON remercient toutes les personnes
qui se sont associées à leur peine lors du décès**

d'Etienne.

**Un grand merci également aux infirmières et aux pharmaciennes de
BONNES ainsi qu'à Mme LOCHET GIRAULT pour l'aide, le soutien et
l'empathie qu'elles ont su nous apporter.**



**CHRISTINE DU SALON CHRISTIF VOUS REMERCIE DE TOUTES LES
MARQUES DE SYMPATHIE QUE VOUS LUI AVEZ APPORTE
LORS DE SON DEPART A LA RETRAITE.**

**CHERCHE UN GARAGE A LOUER DANS LE BOURG DE BONNES
CONTACT MR MARCHAND 07.82.99.19.81**



VENTE DIRECTE

VIANDE DE BOEUF LIMOUSIN ISSUE DE L AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Elevage nourri en prairie et aux céréales produites sur la ferme.

La viande est conditionnée sous vide dans des colis de 10 kg par un service agréé, étiquetée avec une date de conservation.

COMMANDE UNIQUEMENT SUR RESERVATION par téléphone au 06.80.65.13.73
ou par mail lavalleedeslimousines@orange.fr

Ribardière Philippe - Les Vlées - 86300 Bonnes



CAFE-RESTAURANT

DES SPORTS

FAUCHER Annick

86300 BONNES

Tel : 05.49.56.41.80

Restaurant du lundi midi

Au vendredi midi

Week-end sur réservation pour

Un groupe à partir de 15 personnes



J.M.A GAUTIER PEINTURE

STAFF

PEINTURE

DECOR

REVÊTEMENT

MUR ET SOL

RAVALEMENT

Route de Liniers
86800 LAVOUX

Tél./Fax : 05.49.56.61.04

Port : 06.83.51.49.94

Tarifs des publicités et annonces

- Publicité ponctuelle

1/6 page : 7 €

1/2 page : 10 €

1 page : 19 €

- Publicité : abonnement trimestriel

1/6 page : 16 €

1/2 page : 25 €

1 page : 50 €

- Publicité : abonnement annuel

1/6 page : 50 €

1/2 page : 75 €

1 page : 150 €

Si vous souhaitez faire paraître une publicité ou une annonce dans le VAB, nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre texte avant le 15 du mois ainsi que votre règlement établi au nom de la MPT de Bonnes.

Si vous souhaitez changer des informations ou le visuel, merci de nous faire parvenir un document, soit par internet à notre courriel : mptbonnes86@free.fr, soit par courrier.



Réflexologie
Massage thérapeutique TUINA
Massage AMMA
Digipuncture
Shiatsu du visage
Soin énergétique REIKI

Contactez moi:

F SCHREIBER

Praticien certifié
22 la maisonnière
86300 BONNES

Sur RdV du lundi au samedi
Tel: 06 68 11 12 99

Ces prestations ne s'apparentent à aucune pratique médicale ni relevant de la kinésithérapie.

Ces pratiques ancestrales permettent de :

- soulager les douleurs tendino-musculaires: sciatique, tendinite, douleurs dorsales, du cou, articulaires, mais aussi migraine, névralgie....

- réduire le stress, et ses conséquences: dépression, anxiété, irritabilité, perte de sommeil...

- favoriser l'élimination des toxines après un effort sportif ou physique important

- améliorer la circulation sanguine et lymphatique.



Prise de Rendez sur Facebook

Facebook : L'institut Ô31

Téléphone : 05.49.53.46.82

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi 9h-18h

.Mercredi 9h-13h

Soins Visages « Luminothérapie »

Régénération Cellulaire par l'énergie de la lumière.

Amélioration Globale de la qualité de la peau (Acné, Ridules, Rides, Eclat...)

Ophélie

Esthéticienne / Naturopathe/ Praticienne Reiki

(Tous mes produits sont BIO de marque et de fabrication Française)

**C'EST
NOUVEAU!**

Florame

Altearah

BLARRIZ

bo ho
make-up

HERÔME

Salon de Coiffure Hommes, Femmes et Enfants

Nuances & Reflets

05.49.50.57.90

Horaires d'Ouverture :

Mardi

9h - 12h / 14h - 18h

Mercredi - Jeudi - Vendredi

9h - 12h / 14h - 19h

Samedi

9h - 16h

**Nouveau service dans votre salon
pour vous les hommes !!!**

Dès à présent Jessica s'occupe de vos barbes.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous.



Les Jardins de la Frolle



Pommes, Poires & jus de fruits

Cueillette de fruits au verger de mai à novembre :

Fraises, framboises, cerises, abricots, prunes, poires, pommes etc...

Végétaux d'ornements & potagers, arbres & arbustes de haies

Plus d'infos sur www.lesjardinsdelafrolle.fr

& Facebook/lesjardinsdelafrolle

La Frolle - 86300 BONNES - Tel : 05 49 56 42 78

Ouvert du lundi au samedi :

du 1er novembre au 31 mars : 9h-12h / 14h-18h | du 1er avril au 30 octobre : 8h30-12h / 14h-18h30



DUVAULT SARL

CHARPENTE

COUVERTURE

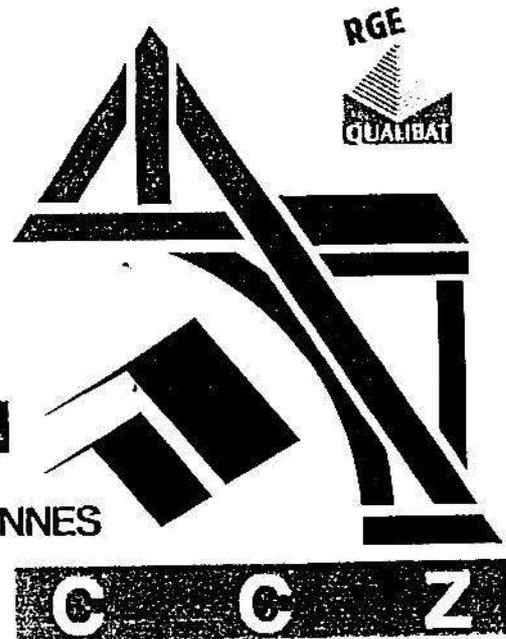
ZINGUERIE

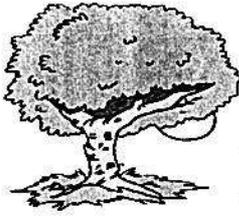
NEUF & RÉNOVATION

26 route de chatellerault - 86300 BONNES

Tél. : 06 20 31 01 08 - 06 82 06 01 68

sarlduvault@sfr.fr





NATURE ET JARDIN

Philippe ARLOT PAYSAGISTE

Créations paysagères :

*Haies, massifs, bassins, pelouses, cours et allées,
Terrasses bois, pavages, dallages, murets, clôtures ...*

Entretiens jardins

Services à la personne « artisans à domicile »

Avantages fiscaux (-50 %)

CESU acceptés

Selon loi de finances en vigueur

**Contactez le 05.49.56.89.70
06.74. 21.77.95**



S.A.R.L JH MACONNERIE

**MACONNERIE GENERALE
NEUF & RENOVATION**

11 route de la Puye
86300 BONNES

Tél. : 06 07 06 74 74
EMAIL : jh.maconnerie@orange.fr



T. DESMAZEAU

- MAÇONNERIE
- RÉNOVATION
- CARRELAGE
- CLOISON SÈCHE

86300 BONNES - MOBILE : 06 32 08 04 99

MAIL : DESMAZEAU.MACONNERIE@ORANGE.FR

IMMOBILIER

3%. COM

DE RETOUR DANS VOTRE SECTEUR

Qualité de service : Disponibilité même les Week-ends

Compétence : Accompagnement jusqu'à la signature de l'acte authentique

Le prix : 3% de commission seulement

VENTES / MAISONS / APPARTEMENTS

CONSEIL / ESTIMATION / RENSEIGNEMENTS

Martine AVELINE

☎ 06 61 43 64 99

aveline.martine@gmail.com



S.O.S ORDINATEUR

Dépannage & Assistance Informatique

Un jeune technicien, compétent et motivé, vous propose ses services de dépannage et d'assistance informatique. Basé en Pays Chauvinois, j'interviens chez vous 7 jours sur 7 dans le secteur Poitiers-Châtelleraut-Montmorillon à des tarifs très compétitifs !

- Désinfection virus et spywares
- Dépannage matériel : diagnostic et remise en état de marche
- Réinstallation Windows
- Sauvegarde sur différents supports
- Cours d'initiation (de 7 à 77 ans)
- Conseils et aide à l'achat
- Assemblage et installation d'ordinateurs
- *Pensons à l'environnement : Recyclage de votre matériel obsolète*



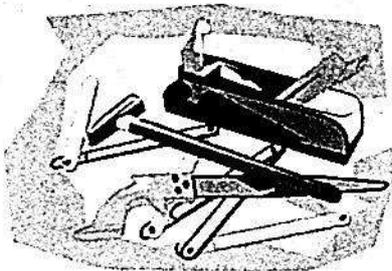
N'hésitez pas à me contacter !

Mathieu AVELINE : 06 62 96 22 17

aveline.mathieu@gmail.com

1 heure d'intervention sur site : 40euros Déplacement offert

CESU accepté



Menuiserie GUIBERT

Ludovic GUIBERT

Fabricant - Poseur

Rénovation - Agencement

Fenêtres et volets (bois, PVC, alu) - Volets roulants

Parquets - Portails - Escaliers - Cloisons sèches - Isolation

Pergola bioclimatique - Store.banne



ARTISAN



La nouvelle énergie du bâtiment

14, rue de la Biguetterie - 86 300 BONNES

☎ 05 49 01 68 49 - ☎ 06 85 48 10 33

menuiserie.guibert@free.fr

www.menuiserie-vienne.fr



**Charpente
Couverture
Zinguerie
Démoussage**

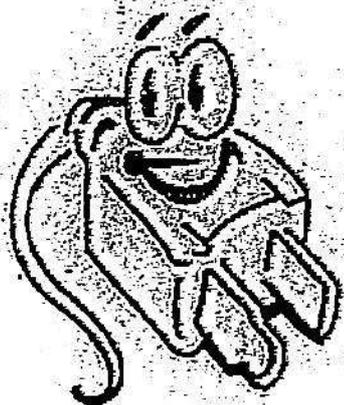
François DUVAULT

06.79.58.15.87

francois.duvault@gmail.com

« Le Fourneau » - 86300 BONNES

ELECTRICITE GENERALE



**NEUF et RENOVATION
DEPANNAGE**

- Chauffage Electrique
- Motorisation de Portails
- Interphonie
- Ventilation

Gérard BROUARD

7, rue du Moulin
86300 SAINT-MARTIN-LA-RIVIERE

Tél 05 49 44 00 38

Port. 06 19 55 66 60



PHARMACIE DE LA PAIX
31 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
86300 BONNES
05 49 56 41 00

du lundi au samedi
9h00 – 12h30 / 14h00 – 20h00
sauf le samedi fermeture à 17h

Votre pharmacie vous accueille du lundi au samedi pour vous apporter des conseils personnalisés. Spécialisées en aromathérapie et homéopathie, nous suivons régulièrement des formations dans ces domaines.

Des espaces dédiés à l'orthopédie (large choix de contention et de matériel médical), à la maman et au bébé (Gallia, Mam, gammes BIO...) sont à votre disposition.



SARL PRÉ

Franck



86300 BONNES

- Cloison Sèches
- Isolation
- Menuiserie
- Faux Plafonds

Adresse email:

pre.franck86@gmail.com

Num fixe: 05.49.51.24.57

Num Port: 06.66.08.52.32

Adresse site internet:

<http://www.sarlpres-plaquiste-86.fr>

COOP

BONNES

MR ET MME GRELAUD
05/49/45/90/09

DU LUNDI AU VENDREDI

7 H 00 A 13 H 00

15 H 30 A 20 H 00

SAMEDI

8 H 00 A 13 H 00

15 H 30 A 20 H 00

DIMANCHE

8 H 00 A 13 H 00

17 H 00 A 20 H 00

VOTRE MEUBLE BIO VRAC VOUS ATTEND





OCT-19



1	M	<u>Gym équilibre</u> 9h/10h <u>Danse enfant</u> 16h/17h <u>YOGA</u> 18h30/19h30 - <u>Danse orientale</u> 19h30/20h30 <u>Bibliothèque</u> 14h/18h	17	J	<u>Judo</u> 17h/18het 18h19h <u>Bibliothèque</u> 16h/18h <u>Pilates</u> 19h/20h
2	M	<u>Bibliothèque</u> 14h/18h- <u>Palets</u> 18h30/20h30- <u>Oxy'gym</u> 18h30/19h30 <u>GV adultes</u> 19h30/20h30	18	V	<u>Gym dynamique</u> 9h/10h <u>Gym équilibre</u> 10h/11h <u>Qi gong</u> 19h/20h <u>Tai-chi</u> -20h/21h <u>Bibliothèque</u> 16h/18h
3	J	<u>Judo</u> 17h/18het 18h19h <u>Bibliothèque</u> 16h/18h <u>Pilates</u> 19h/20h	19	S	couture 9h30/11h30
4	V	<u>Gym dynamique</u> 9h/10h <u>Gym équilibre</u> 10h/11h <u>Qi gong</u> 19h/20h <u>Tai-chi</u> -20h/21h <u>Bibliothèque</u> 16h/18h	20	D	
5	S	couture 9h30/11h30	21	L	
6	D	RANDO A MILO A PARTIR DE 8H ESPLANADE DES FÊTES	22	M	BIBLIOTHEQUE FERMEE
7	L	<u>Gym mémoire</u> 14h00/15h00	23	M	BIBLIOTHEQUE 16H/18H
8	M	<u>Gym équilibre</u> 9h/10h <u>Danse enfant</u> 16h/17h <u>YOGA</u> 18h30/19h30 - <u>Danse orientale</u> 19h30/20h30 <u>Bibliothèque</u> 14h/18h	24	J	BIBLIOTHEQUE FERMEE
9	M	<u>Bibliothèque</u> 14h/18h- <u>Palets</u> 18h30/20h30- <u>Oxy'gym</u> 18h30/19h30 <u>GV adultes</u> 19h30/20h30	25	V	BIBLIOTHEQUE 16H/18H
10	J	<u>Judo</u> 17h/18het 18h19h <u>Bibliothèque</u> 16h/18h <u>Pilates</u> 19h/20h	26	S	
11	V	<u>Gym dynamique</u> 9h/10h <u>Gym équilibre</u> 10h/11h <u>Qi gong</u> 19h/20h <u>Tai-chi</u> -20h/21h <u>Bibliothèque</u> 16h/18h	27	D	LOTO DE LA MPT SALLE DES FÊTES 14H
12	S		28	L	
13	D	REPAS SPECTACLE SALLE DES FÊTES 12H	29	M	BIBLIOTHEQUE FERMEE
14	L	<u>Gym mémoire</u> 14h00/15h00	30	M	BIBLIOTHEQUE16h/18h
15	M	<u>Gym équilibre</u> 9h/10h <u>Danse enfant</u> 16h/17h <u>YOGA</u> 18h30/19h30 - <u>Danse orientale</u> 19h30/20h30 <u>Bibliothèque</u> 14h/18h	31	J	BIBLIOTHEQUE FERMEE
16	M	<u>Bibliothèque</u> 14h/18h- <u>Palets</u> 18h30/20h30- <u>Oxy'gym</u> 18h30/19h30 <u>GV adultes</u> 19h30/20h30	<i>La joie est le soleil des âmes ; elle illumine celui qui la possède et réchauffe tous ceux qui en reçoivent les rayons. ~Carl Reysz</i>		